

20 novembre 2025

Rapport annuel provisoire du Comité de Surveillance Commun à l'ensemble des Plans d'Epargne Retraite Individuels (PERin)

L'UFEP est une association qui souscrit des contrats collectifs d'assurance-vie auprès de CARDIF ASSURANCE VIE et auprès d'ASSU-VIE, et d'épargne retraite auprès de CARDIF RETRAITE, compagnies d'assurances qui font partie du groupe BNP Paribas (pour CARDIF ASSURANCE VIE et CARDIF RETRAITE) et GROUPAMA (pour ASSU-VIE).

La loi a organisé son indépendance notamment à travers la composition des membres de ce Comité de Surveillance Commun (dont le principe a été adopté par les adhérents réunis en Assemblée Générale le 26 mai 2020 pour tous les PERin entrant dans le cadre de l'UFEP). Pour garantir cette indépendance, 50% au moins des membres de ce comité, élus par l'Assemblée Générale des adhérents (hormis le représentant nommé par le Conseil d'administration), sont obligatoirement libres de tout lien avec l'assureur. Ce Comité de Surveillance Commun doit rendre compte de sa mission dans un rapport annuel et vous informer des éventuelles modifications du contrat soumises à votre approbation en Assemblée Générale des adhérents en adhérant au Plan d'Epargne Retraite individuel, vous êtes devenu adhérent de l'association. Celle-ci a pour mission de vous représenter auprès de BNP Paribas Cardif et de vous informer des éventuelles modifications aux contrats d'assurance qui restent soumises à votre approbation. Elle effectue également une surveillance des gestions technique, administrative et financière réalisées par l'assureur et doit vous en rendre compte dans un rapport annuel, consultable sur le site de vote prévu pour chaque Assemblée Générale et sur le site de l'association.

Membres du Comité de surveillance commun des Plans d'Epargne Retraite Individuels

M. **Philippe BERNARDI**, représentant le Conseil d'Administration de l'UFEP, élu par le Comité de surveillance, Président,

M. **Jean-Louis CAYROL**, adhérent au contrat BNP Paribas Multiplacements Privilège PER, ancien délégué général de l'association,

Mme **Patricia CHASSAGNE**, adhérente au contrat CARDIF Essentiel Retraite PER, ancienne Conseillère en Gestion de Patrimoine Indépendante,

M. **Patrick JOACHIMSMANN**, adhérent aux contrats BNP Paribas Multiplacements PER et Complice Retraite PER,

M. **Jean-Louis KERMARREC**, adhérent au contrat CARDIF Essentiel Retraite PER, ancien délégué général de l'association,

M. **Marc MAMMANA**, adhérent au contrat PER PANTHEA, administrateur de l'UFEP,

M. **Alain MARAIS**, adhérent au contrat CARDIF Elite Retraite PER, ancien Haut Fonctionnaire des ministères des Finances et de la Justice, administrateur de France Mutualiste,

Mme **Ghislaine ROYER**, adhérente au contrat BNP Paribas Multiplacements PER, actuaire et sociologue.

Le présent document fera l'objet d'une mise à jour après l'arrêté des comptes au 31/12/2025 de l'assureur. Elle sera mise en ligne sur les sites internet de vote et sur le site de l'UFEP (*).

(*) Rapport complet consultable sur les sites internet et disponible en version papier sur demande écrite qui doit être envoyée à l'adresse postale de l'UFEP à partir du 1^{er} avril 2025. Les statuts de l'association UFEP et le rôle du Comité de surveillance peuvent être consultés sur le site : www.ufep.fr

1 - Les Plans d'Epargne Retraite (Généralités)

La collecte nette des Plans d'Epargne Retraite (assurantiel) est en hausse de 10% depuis le début de l'année. Les versements totalisent sur cette période 11,8 Mds €. Fin août, ils comptabilisent 7,5 millions d'assurés pour un encours de près de 104 Mds €.

Pour mémoire, l'assurance vie et les PER intègrent progressivement les dispositions de la Loi Industrie Verte (LIV). La loi n°2023-973 relative à l'industrie verte a pour objectif d'accélérer la réindustrialisation du pays et de faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe. Cet objectif passe par la mobilisation de l'épargne privée, principalement via deux mesures : l'instauration d'une part d'actifs non cotés dans l'assurance vie et le plan épargne retraite (PER) d'une part, et la création d'un nouveau livret d'épargne pour les jeunes, d'autre part.

En pratique pour les contrats en assurance vie, apparaît une obligation de proposer des profils de gestion. Ces profils de gestion sont proposés via un mandat d'arbitrage et 2 des 3 profils doivent intégrer un % d'OPC investis en actifs non cotés.

Concernant le PERin, à compter du 24 octobre 2024 l'obligation d'intégrer une part minimale d'OPC principalement investie directement ou indirectement dans des actifs non cotés ou des titres PEA PME-ETI s'est également imposée.

Il convient maintenant, et c'est l'un des points de vigilance pour l'UFEP et ses adhérents, de suivre les niveaux de performances des gestions profilées à horizon. Vigilance mise en exergue par les études du site « Good Value For Money ».

2 - Les contrats PER gérés par l'assureur CARDIF (données au 30/09/2025) progressent de manière significative.

- **BNP Paribas Multiplacements PER**

Le nombre d'adhérents en phase épargne s'élève à 48 707 (45 927 au 31/12/2024) et 19 en phase de rente, pour des encours de 801 M€ (726 au 31/12/2024). Sur les 9 premiers mois de 2025 l'on relève 3 878 nouveaux adhérents (9 296 en 2024). Sur cette période 1 099 sorties « totales » sont enregistrées dont 73 décès, 144 rachats totaux pour une résidence principale, 542 transferts sortants.

- **BNP Paribas Multiplacements Privilège PER**

Le nombre d'adhérents en phase épargne (il y a 4 adhérents en phase de rente) s'élève à 11 490 (10 557 au 31/12/2024), pour des encours de 659 M€ (574 au 31/12/2024). Sur les 9 premiers mois de 2025 l'on relève 1 080 nouveaux adhérents (2 172 en 2024). Sur cette période 154 sorties « totales » sont enregistrées dont 17 décès, 49 transferts sortants.

- **CARDIF Essentiel Retraite PER**

Nb : Les adhésions au CARDIF Essentiel Retraite sont arrêtées au profit du CARDIF Elite Retraite (cf. ci-dessous). Cela explique le phénomène d'attrition et des transferts externes constatés dans les chiffres ci-dessous.

Ainsi : le nombre d'adhérents en phase épargne et de rente s'élève à 5 932 (6 266 au 31/12/2024), pour des encours de 369 M€ (370 au 31/12/2024). Sur les 9 premiers mois de 2025, 334 sorties « totales » sont enregistrées dont 12 décès et 208 transferts sortants.

- **CARDIF Elite Retraite PER**

Le nombre d'adhérents en phase épargne et de rente (1 rentier) s'élève à 28 572 (25 887 au 31/12/2024), pour des encours de 1 247 M€ (1 026 au 31/12/2024). Sur les 9 premiers mois de 2025 l'on relève 3 260 nouveaux adhérents. Sur cette période 622 sorties « totales » sont enregistrées dont 30 décès et 362 transferts sortants.

- **Complice Retraite PER**

Le contrat est distribué par le groupe d'assurance MATMUT. Le nombre d'adhérents en phase épargne et de rente (1 rentier) s'élève à 12 092 (10 681 adhérents au 31/12/2024), pour des encours de 37 M€ (28,5 au 31/12/2024). Sur cette période 166 sorties totales sont enregistrées dont 7 décès.

- **Panthéa PER**

Le contrat est distribué par une « Marketplace » nommée NORTIA (filiale du groupe DLPK implanté à Roubaix). Elle est au service des Conseillers en Gestion de Patrimoine.

Avec 664 adhérents au 30/09/2025 et un encours de 29 M€, ce produit commence à trouver sa place dans le marché.

- **Lucya Cardif PER**

Lancé le 24 octobre 2024 ce produit est distribué par Lucya/Epargne Family via le site assurancevie.com

Il rassemblait (déjà) 1 586 adhérents au 30/09/2025 pour un encours de 16,7 M€.

3 – Point sur les réclamations

De manière générale BNP Paribas Cardif renforce sensiblement les moyens dédiés à la gestion des Réclamations en traitant les problèmes rencontrés à la source (évolution des procédures). Les réclamations orales ne sont, quant à elles, pas encore incluses dans le périmètre d'analyse.

A noter cependant qu'en 2025 une augmentation des volumes est enregistrée liée pour l'essentiel à une opération bien spécifique et qui a fait l'objet d'un envoi de courrier fin 2024. Le sujet est désormais clos.

Pour les PERin nous retiendrons une relative stabilité autour de 120 réclamations écrites qui se concentrent sur les délais de traitement des opérations (près de 60% des cas) durant la vie du contrat (plus de 90% des cas). 20% des réclamants se manifestent à la suite d'une demande de transfert.

4 - Versements reçus et frais pratiqués

A fin septembre 2025 le montant des versements nets effectués s'élève à **447 M€** pour l'ensemble des PER individuels. Le montant des frais prélevés sur ces versements a été conforme à ce qui est prévu aux Conditions Générales des contrats.

5 - Gestion financière

Le Fonds en Euros de CARDIF RETRAITE au 30 09 2025

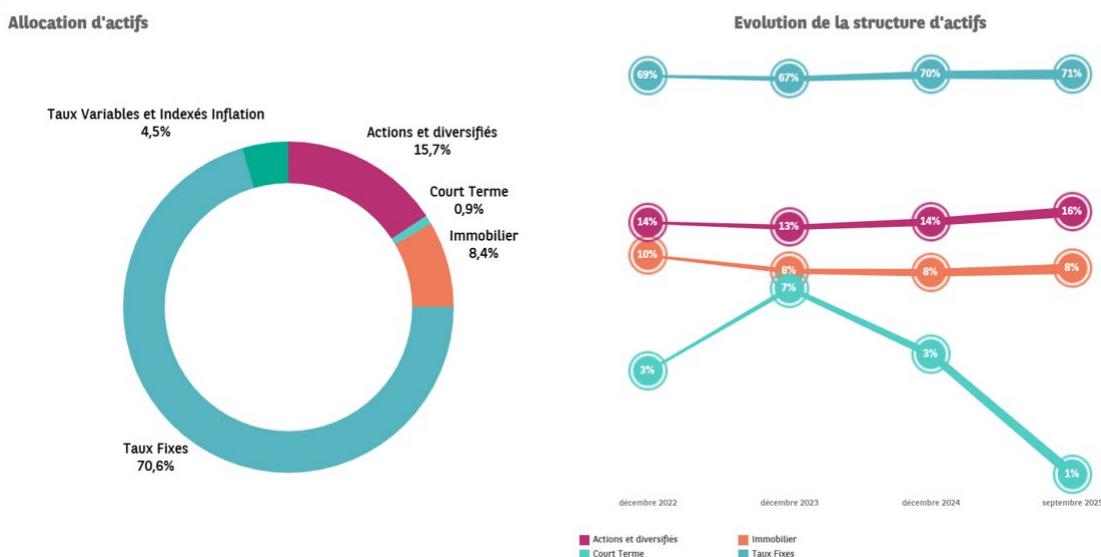
Les acteurs de la gestion d'actifs, de manière générale, ont pu bénéficier de marchés actions dynamiques. Sur les marchés de taux les arbitrages et les flux permettent de se repositionner ponctuellement sur des niveaux plus attrayants et d'allonger les durées, tout en restant vigilant sur les niveaux de rendement des obligations des entreprises. Néanmoins les incertitudes liées à cette situation expliquent largement l'attrait des Français pour disposer d'une épargne sécurisée et leur plébiscite en faveur de l'assurance vie et l'épargne retraite.

Au 30 septembre 2025, la valeur de marché du fonds en euros représentait 9,5 Mds € sensiblement équivalente à celle du début de l'année, investie à hauteur de 70,6% sur les obligations à taux fixes. Le rating moyen demeure « A + ».

En matière de produits Retraite il est bon de rappeler que la duration va avoir tendance à s'allonger et procurer des opportunités d'investissement à plus long terme. CARDIF RETRAITE bénéficie à cet égard de flux entrants très dynamiques.

Structure de l'actif

Capitalisation du fonds en euros en valeur boursière : 9 511M EUR



La poche Actions et « diversifiés », principalement investie en Europe et Amérique du Nord, remonte de 14 à 15,7%, dont 21% de Private Equity (actif non coté sur un marché).

La poche Obligataire (hors fonds) à 69,8% intègre 54% d'emprunts d'Etats et 27% d'obligations émises par des institutions financières.

Par ailleurs en termes de « métriques des risques », l'utilisation de la trésorerie a permis de renforcer l'exposition « Actions » (assise sur un bon matelas de plus-values) et la sensibilité aux taux. De plus les arbitrages taux fixes à la hausse permettent d'accompagner l'amélioration du rendement comptable .

Evolution de la structure du portefeuille

	31/12/2024						30/09/2025							
	Valeur bilan nett..	en %	Valeur marché*	en %	+/- values latentes	en %	Valeur bilan nett..	en %	Valeur marché*	en %	+/- values latentes	en %	Δ Valeur bilan net..	Δ en %
Taux Fixes	6 936	75,9%	6 684	70,3%	-253	-3,6%	7 180	77,1%	6 711	70,6%	-449	-6,3%	224	3,23%
Taux Variables et Indexés Inflation	423	4,6%	417	4,4%	-7	-1,6%	412	4,4%	427	4,5%	14	3,5%	-11	-2,60%
Actions et diversifiés	810	8,9%	1 333	14,0%	523	64,5%	935	10,1%	1 492	15,7%	557	59,7%	124	15,33%
Immobilier	650	7,1%	784	8,0%	114	17,5%	678	7,3%	798	8,4%	120	17,8%	28	4,26%
Court Terme	315	3,4%	315	3,3%	1	0,2%	106	1,1%	106	1,1%	1	0,7%	-209	-66,38%
Couverture	0	0,0%	-4M	0,0%	-4		0	0,0%	-23M	-0,2%	-23		0	
Total actif	9 135	100,0%	9 509	100,0%	375	4,1%	9 291	100,0%	9 511	100,0%	221	2,4%	156	1,71%

* coupons courus inclus, montants en millions d'euros, sans prise en compte du notionnel des couvertures

Les supports en unités de compte (cf. la synthèse des choix de supports en UC également en annexe)

Vous trouverez ci-dessous (Synthèse des UC) les tableaux qui résument les principales Unités de compte souscrites par les adhérents.

A propos des SICAV à compartiments (BNP Paribas Perspectives ou BNP Paribas Horizons par exemple), le Comité de Surveillance encourage systématiquement les adhérents à vérifier avec leur Conseiller qu'ils sont bien investis sur un compartiment conforme à leur horizon de départ à la retraite et conforme à leur degré d'acceptation du risque et de volatilité des performances.

Pour mémoire le Comité s'est régulièrement inquiété de la part de la SICAV BNP Paribas Perspectives au sein des certains PERIn et du PERP des particuliers, d'autant que le rendement de cette SICAV n'était pas satisfaisant. Des mesures ont été prises afin de répondre à ces préoccupations : d'une part la stratégie d'investissement modifiée assez récemment pour la SICAV BNP Paribas Perspectives a sensiblement amélioré le rendement de cette SICAV, d'autre part le transfert (dans le cadre de la Loi Industrie Verte) progressif des encours vers le Fonds Commun de Placement BNP Paribas Horizons (270 Mio € dont l'intégralité des encours des adhérents de l'UFEP aux PERP et aux PERIn). A noter qu'au niveau des PERIn ces opérations ont été totalement neutres pour les adhérents (vente/achat (arbitrage) le même jour sans conséquence comptable ou fiscale). Les encours de chaque compartiment « daté » de la SICAV BNP Paribas Perspectives ont été transférés vers un compartiment équivalent de BNP Paribas Horizons.

- **BNP Paribas Multiplacements PER**

Les adhérents ont investi sur environ 240 supports en Unités de compte (UC) parmi ceux proposés. Les UC (398 M€) représentent à peu de choses près 50% des encours. A elle seule, la SICAV « BNP Paribas Perspectives » représente, via huit supports en UC proposés, environ 22% des encours UC du contrat BNP Paribas Multiplacements PER.

- **BNP Paribas Multiplacements Privilège PER**

Les adhérents ont investi sur environ 700 supports en Unités de compte (UC) parmi ceux proposés. Les UC (338 M€) représentent 40% des encours. La SICAV « BNP Paribas Perspectives » représente, via dix supports en UC proposés, environ 39 M€ soit 12% des encours UC du contrat BNP Paribas Multiplacements Privilège PER en net retrait relativement à l'année précédente lorsqu'il représentait 20% des encours.

- **CARDIF Essentiel Retraite PER**

Les adhérents ont investi sur environ 1200 supports en Unités de compte (UC) parmi ceux proposés. Toutes les lignes restent en deçà de 4%. Les 10 principales UC représentent environ 19% des investissements totaux (248 M €).

- **CARDIF Elite Retraite PER**

Les adhérents ont investi sur plus de 2050 supports en Unités de compte (UC) parmi ceux proposés. Toutes les lignes restent en deçà de 3%. Les 10 principales UC représentent environ 17% des investissements totaux (809 M €).

- **Complice Retraite PER**

A ce stade récent de commercialisation une quarantaine de supports en UC ont été choisies parmi ceux proposés mais les investissements sont concentrés sur 4 lignes.

- **Panthéa PER**

Près de 550 supports en UC parmi ceux proposées ont été choisies. Les quatre « principales lignes » représentent 17% des investissements.

- **Lucya Cardif PER**

Plus de 450 supports ont été choisis par les adhérents. Les 10 principaux supports en UC collectent environ 50% de l'encours dont 22% rien que sur la ligne **AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF ACC**.

o o O o o

Synthèse des UC

(les montants en seconde colonne représentent les encours et en troisième colonne le % que ces encours représentent au regard du total des UC)

- **BNP Paribas Multiplacements PER**

BNPP ACT MONDE ISR 0.7%	30 591667	7,7%
BNPP AQUA CL 0.7%	24 344456	6,1%
BNPP FD CLIM CHANG CL CAP 0.7%	21 201197	5,3%
BNPP DEV HUM 0.7%	20 542193	5,2%
BNPP PERSP LG TRM CL ATT 0.7%	18 667749	4,7%
BNPP PER MDR 2025-2027 CL 0.7%	14 340064	3,6%
BNPP DISRUPTIVE TECH 0.7%	13 775917	3,5%
BNPP PERSP 2034-2036 CL 0.7%	13 464947	3,4%
BNPP PERS MDR LGT CL AT 0.7%	13 388608	3,4%
BNPP HLTHC INNO CLS 0.7%	12 440420	3,1%

- **BNP Paribas Multiplacements Privilège PER**

BNPP PERSP 2028-2030 CL 0.7%	8 125095	2,4%
BNPPE MSCI US M TE UC ETF 0.7%	7 886208	2,3%
BNPPE M JP MI TE UC ETF C 0.7%	7 225641	2,1%
BNPP AQUA CL 0.7%	7 011720	2,1%
BNPP PERSP 2025-2027 CL 0.7%	6 345051	1,9%
BNPP PERSP 2034-2036 CL 0.7%	6 269325	1,9%
BNPE MSCI EU MIN TE UC ET 0.7%	6 135121	1,8%
BNPPE M EMU M TE UC ETF E 0.7%	5 825665	1,7%
BNPP PERSP LG TRM CL ATT 0.7%	5 371508	1,6%
BNPP PERSP 2031-2033 CL 0.7%	5 103641	1,5%

- CARDIF Essentiel Retraite PER

COMGEST MDE C 0.85%	8 757810	3,5%
FID TAR 2030 EU FD A 0.85%	6 718460	2,7%
FIDELITY TARGET 2040 EURO FUN A 0.85%	5 750839	2,3%
BNPP MOIS ISR I C 0.85%	5 569616	2,2%
FIDELITY TARGET 2035 EURO FUN 0.85%	5 439390	2,2%
VARENNE VAL A EUR 0.85%	3 611731	1,5%
R CO VALOR F 0.85%	2 952841	1,2%
BNPP AQUA CL 0.85%	2 865957	1,2%
CARMIGNAC PATRIMOINE 0.85%	2 854839	1,2%
FID TAR 2025 EU FD A 0.85%	2 803863	1,1%

- CARDIF Elite Retraite PER

BNP PARIBAS MOIS ISR I CAPITALISATION	22 869402	2,8%
EURAZEO PRIVATE VALUE EUROPE 3 A	19 264726	2,4%
FIDELITY TARGET 2035 FUND A EUR	15 184609	1,9%
FIDELITY TARGET 2040 FUND A EUR	15 076701	1,9%
COMGEST MONDE C	14 724116	1,8%
FIDELITY TARGET 2045 FUND A	12 110138	1,5%
R-CO VALOR F EUR	10 250656	1,3%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS B - EUR	9 542621	1,2%
R-CO OBJECTIF CROISSANCE	8 539112	1,1%
ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE A2 (EUR) ac	8138489	1,0%

- **Complice Retraite PER**

PORZAMPARC EUROPE PME ISR C	3146661	27,7%
EMERGING MARKETS EQUITIES O	2831865	25,0%
AXA WORLD FUNDS ACT EUROPE EQUITY A Capi	2601000	22,9%
US SELECT EQUITY FUND A EUR	2499059	22,0%

- **Panthéa PER**

BNP PARIBAS MOIS ISR CAPITALISATION	1716434	8,7%
QUADRIFOGLIO	780626	3,9%
CARMIGNAC CREDIT 2027 A EU ACC	434977	2,2%
LEAF CALL CMS	423305	2,1%

- **Lucya Cardif PER**

AMUNDI MSCI WORLD UCITS ET ACC	2 671656	21,9%
AMUNDI S&P 500 II UCITS ETF C-EU	929192	7,6%
ISHARES MSCI WORLD ES SCREENED UCITS ET	386437	3,2%
AMUNDI NASDAQ-100 II UCITS ET ACC	298956	2,5%
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ET DR EUR EU	296328	2,4%
LUCYA TAUX US SEPTEMBRE 2025	271165	2,2%
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR	240535	2,0%
OMNIBOND R	211001	1,7%
BNP PARIBAS HORIZON 2037-203 CLASSIC	193347	1,6%
BNP PARIBAS HORIZON 2031-203 PART CLASS	190630	1,6%